

Christian BASANO
67 bis, avenue de Brancolar
06100 NICE

Le 16 novembre 1995

Banque
FIRST HOME BANK
GEORGE TOWN

Compte no 992857

Messieurs,

Au moyen de la présente lettre d'instructions irrévocables, je vous demande de transférer immédiatement, par le débit du compte no 992857 ouvert auprès de votre établissement, la somme de UN MILLIARD CENT VINGT-DEUX MILLIONS DE DOLLARS (US\$ 1'122'000'000.--) en faveur du compte no ouvert auprès de la Banque SBV ZURICH pour la Société EVERTON ENTERPRISES Ltd.. avec préavis à la Banque recevante.

Vous êtes instruits de prendre tous soins afin que les moyens nécessaires soient effectués pour que le montant du virement soit disponible sur le compte à débiter.

La présente lettre est remise à Maître Mark BRUPPACHER, avocat, Zollikerstrasse 58, CH-8702 ZOLLIKON, chargé de l'exécution des accords transactionnels intervenus entre la Société EVERTON ENTERPRISES Ltd. et moi-même réglant, notamment le sort des indemnités dues à Monsieur J. FERRAYE pour l'utilisation de la technologie industrielle dont il est l'inventeur et qui fut utilisée au KOWEIT pour l'extinction des puits de pétrole en feu.

Je me tiens à votre disposition pour toutes formalités ou tous renseignements complémentaires que vous jugeriez utiles.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Christian BASANO
67 bis, avenue de Brancolar
06100 NICE

Le 16 novembre 1995

Banque
ROYAL TRUST BANK
Royal Trust Tower
M5W 1A0 TORONTO (ONTARIO)

Compte no 436543

Messieurs,

Au moyen de la présente lettre d'instructions irrévocables, je vous demande de transférer immédiatement, par le débit du compte no 436543 ouvert auprès de votre établissement, la somme de UN MILLIARD HUIT CENT ONZE MILLIONS DE DOLLARS (US\$ 1'811'000'000.--) en faveur du compte no ouvert auprès de la Banque SBV ZURICH pour la Société EVERTON ENTERPRISES Ltd. avec préavis à la Banque recevante.

Vous êtes instruits de prendre tous soins afin que les moyens nécessaires soient effectués pour que le montant du virement soit disponible sur le compte à débiter.

La présente lettre est remise à Maître Mark BRUPPACHER, avocat, Zollikerstrasse 58, CH-8702 ZOLLIKON, chargé de l'exécution des accords transactionnels intervenus entre la Société EVERTON ENTERPRISES Ltd. et moi-même réglant, notamment le sort des indemnités dues à Monsieur J. FERRAYE pour l'utilisation de la technologie industrielle dont il est l'inventeur et qui fut utilisée au KOWEIT pour l'extinction des puits de pétrole en feu.

Je me tiens à votre disposition pour toutes formalités ou tous renseignements complémentaires que vous jugeriez utiles.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Christian BASANO
67 bis, avenue de Brancolar
06100 NICE

Le 16 novembre 1995

Banque
FIRST INTERSTATE BANK
885 Th. Avenue
10000 NEW-YORK

Compte no 000477925

Messieurs,

Au moyen de la présente lettre d'instructions irrévocables, je vous demande de transférer immédiatement, par le débit du compte no 000477925 ouvert auprès de votre établissement, la somme de UN MILLIARD DEUX CENT MILLIONS DE DOLLARS (US\$ 1'200'000'000.--) en faveur du compte no ouvert auprès de la Banque SBV ZURICH pour la Société EVERTON ENTERPRISES Ltd. avec préavis à la Banque recevante.

Vous êtes instruits de prendre tous soins afin que les moyens nécessaires soient effectués pour que le montant du virement soit disponible sur le compte à débiter.

La présente lettre est remise à Maître Mark BRUPPACHER, avocat, Zollikerstrasse 58, CH-8702 ZOLLIKON, chargé de l'exécution des accords transactionnels intervenus entre la Société EVERTON ENTERPRISES Ltd. et moi-même réglant, notamment le sort des indemnités dues à Monsieur J. FERRAYE pour l'utilisation de la technologie industrielle dont il est l'inventeur et qui fut utilisée au KOWEIT pour l'extinction des puits de pétrole en feu.

Je me tiens à votre disposition pour toutes formalités ou tous renseignements complémentaires que vous jugeriez utiles.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Christian BASANO
67 bis, avenue de Brancolar
06100 NICE

Le 16 novembre 1995

Banque
BMB
DUMENIL LEBLE (SUISSE) SA
Société financière
Boulevard du Pont-d'Arve 28
Case postale
1211 GENEVE 4

Compte no 7915

Messieurs,

Au moyen de la présente lettre d'instructions irrévocables, je vous demande de transférer immédiatement, par le débit du compte no 7915 ouvert auprès de votre établissement, la somme de DEUX MILLIARDS QUATRE CENT QUATRE-VINGT-CINQ MILLIONS DE DOLLARS (US\$ 2'485'000'000.--) en faveur du compte no ouvert auprès de la Banque SBV ZURICH pour la Société EVERTON ENTERPRISES Ltd. avec préavis à la Banque recevante.

Vous êtes instruits de prendre tous soins afin que les moyens nécessaires soient effectués pour que le montant du virement soit disponible sur le compte à débiter.

La présente lettre est remise à Maître Mark BRUPPACHER, avocat, Zollikerstrasse 58, CH-8702 ZOLLIKON, chargé de l'exécution des accords transactionnels intervenus entre la Société EVERTON ENTERPRISES Ltd. et moi-même réglant, notamment le sort des indemnités dues à Monsieur J. FERRAYE pour l'utilisation de la technologie industrielle dont il est l'inventeur et qui fut utilisée au KOWEIT pour l'extinction des puits de pétrole en feu.

Je me tiens à votre disposition pour toutes formalités ou tous renseignements complémentaires que vous jugeriez utiles.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Christian BASANO
67 bis, avenue de Brancolar
06100 NICE

Le 16 novembre 1995

Banque
ABN AMRO BANK
Aeschengraben 9
Case postale 4002
4051 BALE

Compte no 10.68.635

Messieurs,

Au moyen de la présente lettre d'instructions irrévocables, je vous demande de transférer immédiatement, par le débit du compte no 10.68.635 ouvert auprès de votre établissement, la somme de UN MILLIARD QUATRE CENT VINGT MILLIONS DE DOLLARS (US\$ 1'420'000'000.--) en faveur du compte no ouvert auprès de la Banque SBV ZURICH pour la Société EVERTON ENTERPRISES Ltd. avec préavis à la Banque recevante.

Vous êtes instruits de prendre tous soins afin que les moyens nécessaires soient effectués pour que le montant du virement soit disponible sur le compte à débiter.

La présente lettre est remise à Maître Mark BRUPPACHER, avocat, Zollikerstrasse 58, CH-8702 ZOLLIKON, chargé de l'exécution des accords transactionnels intervenus entre la Société EVERTON ENTERPRISES Ltd. et moi-même réglant, notamment le sort des indemnités dues à Monsieur J. FERRAYE pour l'utilisation de la technologie industrielle dont il est l'inventeur et qui fut utilisée au KOWEIT pour l'extinction des puits de pétrole en feu.

Je me tiens à votre disposition pour toutes formalités ou tous renseignements complémentaires que vous jugeriez utiles.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.